RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3ARTS
Société par actions simplifiée
Capital Social : 52.000 euros
Siège Social : 128 rue de Clignancourt
75018 PARIS

419 842 976 RCS PARIS

PROCÉS VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit février, à 19 heures au siège social de la Société,

Dans le prolongement du rachat intervenu le 26 février 2025 de 100% du capital social de la société 3ARTS par la société DALEO, société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, ainsi associée unique, dont le siège social est à SAINT-OUEN-SUR-SEINE (93400) 33 rue des Entrepôts, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 983 596 271, agissant aux présentes par son Président, Monsieur Léo GINES, celle-ci a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour :

- modification des statuts,
- pouvoir pour les formalités

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique décide, comme conséquence de son achat de 100% du capital social de la société 3ARTS, de modifier comme suit l'article 8 des statuts :

Article 8 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social reste fixé à la somme de CINQUANTE-DEUX MILLE euros (52.000,00) euros.

Il est divisé en DEUX MILLE (2.000) actions de VINGT-SIX (26) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et libérées.

Le capital social est réparti comme suit :

- DALEO, SAS, est propriétaire des actions numérotées de 1 à 2.000

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires aux présentes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'associé unique.

[redacted]

Monsieur Léo GINES pour l'associée unique